

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 août 2019

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2135)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CD444

présenté par

M. Bouillon, M. Potier, Mme Battistel, M. Garot, Mme Biémouret, M. Aviragnet, Mme Bareigts, M. Jean-Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. David Habib, M. Hutin, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Pueyo, Mme Rabault, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, M. Vallaud, Mme Victory, Mme Vainqueur-Christophe et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 1ER A**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 66, insérer l'alinéa suivant :

« La disponibilité des emprises des voies ferroviaires désaffectées est assurée afin de pouvoir recevoir de futurs modes de transport. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les sénateurs socialistes avaient fait adopter cette disposition permettant de préserver les emprises des voies ferroviaires aujourd'hui désaffectées afin de pouvoir accueillir de futurs modes de transport.

En effet, au-delà de la réalité des chiffres, le train reste indispensable dans nos campagnes. Il est un puissant vecteur de mobilité, de lien social, et même d'attractivité économique. Quand elles existent, supprimer les petites lignes isole les populations. De plus, le train est plus que jamais un moyen de locomotion d'avenir : comme les milieux urbains, les territoires ruraux aspirent à développer les transports collectifs pour limiter l'utilisation des voitures afin de préserver l'environnement.

Qu'elles soient utilisées ou pas, les lignes de chemin de fer en zone rurale doivent être d'autant plus préservées que de nouvelles technologies et techniques de transport sur voies ferrées, moins polluantes (bilan carbone neutre), moins lourdes pour la structure de voie, plus souples dans le cadencement et la gestion des passagers, plus économiques sont en passe de voir le jour.

Pour n'en citer qu'un, le concept « TAXIRAIL » développé par la start-up bretonne « EXID CONCEPT et DEVELOPPEMENT » en est la démonstration. Le TAXIRAIL pourrait voir le jour industriellement d'ici 2023.